

Gilly, le 29/05/2023

Comité Provincial du Hainaut.

Assemblée Provinciale du 27 mai 2023.

L'assemblée est ouverte à 10h15 par le président du comité provincial Mr Christophe Notelaers.

L'assemblée se déroule dans la salle de la JS Soignies.

Cette assemblée sera divisée en deux parties, les clubs ont reçu l'ordre du jour dans la revue Basket Hainaut envoyée par mail à tous leurs représentants. Il est également paru sur le site et dans la newsletter.

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre DELCHEF Président de l'AWBB

Mr Bernard SCHERPEREEL Secrétaire général de l'AWBB

Mmes DELRUE et JOLIET, MM FARAONE, THOMAS, NIVARLET et GEURTEN du
Conseil d'Administration

Mr Fabrice APPELS Président du Groupement des Parlementaires

Mme Andrée POTTIEZ Présidente du Conseil Judiciaire Provincial

Mr Alain BUCHET Président du Conseil Judiciaire Régional

Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.

Il souhaite également la bienvenue à Mme Véronique Laurent du secrétariat général.

Mr Grégory Périni, procureur régional est excusé.

Le président invite ensuite l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des ami(e)s et membres disparu(e)s pendant la saison écoulée.

Dans son introduction, le président du CP revient l'impact non négligeable que les 2 saisons « covid » a eu sur les finances des clubs et sur les nouveautés de la saison écoulée avec en particulier les activités 3X3.

Jean-Pierre Delchef, dans son mot d'introduction revient sur ses propos repris dans la newsletter du vendredi 26/05/2023 et dresse le constat que les bénévoles qui font tourner les clubs sportifs sont à bout de souffle. C'est un cri d'alarme vers la société.

Détermination du quorum :

Nombre de clubs dans la province : 62 clubs représentant 505 voix

46 clubs sont présents – 403 voix. Quorum (majorité simple) : 202 – majorité des 2/3 : 269

16 clubs absents : 4 clubs excusés (1106, 1906, 2261 et 2734), 12 clubs non excusés (0145, 0146, 0148, 0284, 0461, 1054, 1284, 1424, 1620, 1914, 2589 et 2707).

Les amendes statutaires seront appliquées.

Première partie de l'assemblée.

1) Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs :

Plaquette de l'Association : Mr Fabrice Appels

2) Rapport d'activités du Comité Provincial

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

3) Rapport d'activités du Département Calendrier

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

4) Rapport d'activités Commission Technique et de Propagande

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

5) Rapport d'activités Commission mini-basket

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

6) Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

7) Rapport d'activités de la Commission 3X3

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée par ce vote envers le CP et ses différentes commissions.

8) Approbation des différents règlements pour la saison 2023-2024

Règlement de la coupe du Hainaut Seniors :

2 votes sont demandés à l'assemblée. Le premier pour le règlement « classique » et le second pour permettre au CP d'adapter la formule de compétition si la formule « classique » n'est pas possible en fonction des inscriptions.

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Règlement classique :

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

Autorisation pour le CP d'adapter la formule si nécessaire :

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

Règlement de la coupe du Hainaut Jeunes :

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Pour : 394 contre : 09 abstentions : 00

Intervention de la JSB Maffle (0069) qui s'interroge sur le fait qu'avec ce règlement, un jeune U21 jouant en provincial et complétant parfois l'effectif de l'équipe R2 ne peut participer à la coupe provinciale U21. Réponse lui est donnée en séance.

Règlement play-offs P1 messieurs et dames :

On remarque que depuis la création de l'article PA75 ter et la possibilité pour les clubs de céder une partie de leurs activités à un autre club de la province que les chances d'avoir un 2^{ème} montant en R2 sont de plus en plus minces. Ce qui a pour conséquence que les play-offs sont joués sans enjeu sportif. Ce qui est contraire à l'idée même des play-offs. Par conséquent, le CP propose de modifier le règlement. Les play-offs seront organisés entre les 4 équipes inscrites les mieux classées. S'ils sont organisés, le champion est le vainqueur des Play-offs. S'ils ne sont pas organisés, le champion est le club 1^{er} de la phase classique du championnat. En ce qui concerne les montants, si les play-offs sont organisés, le club montant est le gagnant des play-offs. S'ils ne sont pas organisés par manque d'inscrits, le club montant sera le club le mieux classé et inscrit aux play-offs. Si aucun club ne s'inscrit, le club montant sera le premier de la phase classique. Le club montant ne peut refuser la montée sous peine de rétrogradation dans la division la plus basse.

Intervention du BC Blaton (0368) :

- Adresse au Groupement des Parlementaires pour revoir l'article PA75 ter.
- Est-ce normal que ce soit toujours la province de Liège qui est prioritaire pour avoir un 2^{ème} montant si une place se libère ?

Une réponse à ces 2 questions est donnée en séance.

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

9) Rapport d'activités du Groupement des Parlementaires

Pour : 378 contre : 00 abstentions : 25

10) Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Pascal Lecomte, parlementaire et membre de la commission financière, a procédé à des vérifications par coups de sonde et certifie que cet examen n'a révélé **aucune anomalie**.

11) Présentation du bilan 2022

Nous terminons l'année avec un bonus de 7114.39 euros. Cela confirme la gestion prudente faite par le CP pour cette année 2022. Ce qui nous permettra de proposer de réduire le montant de la contribution des clubs pour la saison prochaine.

12) Approbation des comptes

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

13) Décharge au trésorier du CP et au CP

Sur base du point 10, vote pour la décharge au trésorier provincial et au CP pour l'année 2022.

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

14) Présentation du budget 2024

Le projet de budget 2024 du CP et de ses commissions est présenté en séance.
Le budget 2024 est un budget en équilibre mais prudent présentant un boni de 1370 euros.

15) Vote budget du CP et de ses commissions

Le CP propose de réduire de 50% la contribution habituelle demandée aux clubs pour la saison à venir.

Ce budget est normalement prélevé en 2X en septembre/octobre 2023 et en janvier 2024.
Ce sera donc la contribution de 2023 qui ne sera pas facturée.

Vote sur les montants de la contribution des clubs :

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

16) Interpellations

Néant.

17) Vote spéciaux - PC89

Pour rappel, le PC89 parle de la qualification des joueurs d'âge. Lorsqu'un club inscrit plusieurs équipes d'un même niveau dans une même catégorie, les joueurs d'âge d'une équipe, dès qu'ils sont qualifiés pour cette équipe, ne peuvent plus être alignés dans une autre équipe de ce niveau dans cette catégorie.

Dispositions spéciales :

b) pour les catégories mini-basket, l'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

Le vote de l'Assemblée se rapporte donc au point b. ci-dessus et porte la date ultérieure à la fin de la saison 2023-2024.

Pour : 389 contre : 14 abstentions : 00

Cela signifie donc qu'en U6-U8 (3&3), U10 (4c4) et U12, si un club inscrit plusieurs équipes dans chaque catégorie, les joueurs pourront passer d'une équipe à l'autre pour cette catégorie jusqu'à la fin de la saison 2023-2024.

18) Elections

Groupement des Parlementaires :

2 postes à pourvoir :

Sortant et rééligible :

Mr Robert Appels (RBC Montagnard – 0967)

1 nouveau candidat :

Mr Philippe Stuez (GGBC Colfontaine – 2653)

Présentation des candidats.

Comité provincial :

Il n'y a pas de membre sortant cette saison.

Constitution du bureau de dépouillement sous la direction de Mr Albert De Smet, secrétaire du conseil judiciaire, assisté de 2 membres de clubs différents (Art PA31).

Appel des clubs pour remise des bulletins de vote.

Deuxième partie de l'assemblée.

19) Play-offs provinciaux

Vote des clubs de P1 :

Messieurs : 13 pour, 1 contre, 1 club absent

Dames : 13 pour, 1 contre, 1 club absent

Ratification par l'assemblée :

Pour : 403 contre : 00 abstentions : 00

Le CP demandera l'autorisation au Conseil d'Administration pour l'organisation des play-offs en P1 messieurs et dames suivant le règlement adopté par l'assemblée.

20) Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB

Mr Jean-Pierre Delchef, président de l'AWBB présente les points suivants :

- Rappel aux clubs pour mettre leurs statuts en conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL pour le 31/12/2023 au plus tard.

- Les principales décisions de l'assemblée générale du 25 mars 2023.

- Mutations 2023 : simplification administrative.

- Compétition 2023-2024.

- Girls Got Game, Boys Can Play, Crelan Tour 2023.
- Actualités de la province et dernières nouvelles de l'AWBB.

Les documents présentés seront envoyés à tous les clubs par mail.

21) Proclamation des résultats

Les coupes remises aux champions de P1 (dames et messieurs) portent le nom de « Coupe Jean-Pierre Maes », à la mémoire de notre regretté président et ami. Ces coupes ont été remises au RE Pont-de-Loup A en dames et à l'Olympic Mont-sur-Marchienne B en messieurs.

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial.
Remise des diplômes aux différents champions.

22) Calendrier et championnats 2022-2023

Le calendrier a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB.

L'alignement est presque parfait entre ces différentes compétitions. Les championnats régionaux et provinciaux s'arrêteront les mêmes week-ends pour laisser place aux différentes coupes (AWBB et du Hainaut).

La principale différence entre les calendriers régionaux et provinciaux, c'est le week-end réservé aux finales de coupe. Ce sera pour le week-end du 17 mars 2024 pour les finales des coupes AWBB et le week-end du 24 mars 2024 pour les coupes du Hainaut.

Le championnat débute le week-end du 3 septembre : la configuration des semaines et des congés fait qu'il a été impossible d'éviter de jouer pendant tous les congés scolaires mais en jeunes (séries de 12 et de 10), on a pu en éviter un certain nombre et on évite complètement les vacances de printemps (séries de 10 et de 12).

On ne jouera pas en championnat le 2^{ème} week-end des vacances de toussaint et le 3^{ème} week-end sera un tour de coupe mais on jouera durant les congés de carnaval. Il y aura 3 semaines d'arrêt à Noël. On reprendra le week-end du 14/01/24. Seuls les clubs encore engagés en coupe joueront la 1/2 finale aller le week-end du 07/01/24.

En ce qui concerne les grilles de 12 (les jeunes en très grande majorité), le championnat s'arrêtera les week-ends des 17/09, 29/10, 05/11 et 17/12 qui seront des week-ends réservés à la coupe. Il n'y a donc pas de journée de championnat le 17/12 ainsi que pendant les 3 week-ends des vacances de Noël. On ne jouera pas non plus pendant les 3 week-ends des vacances de printemps. Le championnat se clôturera le 14/04/24.

Les finales des coupes du Hainaut se dérouleront le week-end du 24 mars 2024.

Comme chaque année, le président invite les clubs qui pensent que ce sera difficile d'avoir une équipe de jeunes opérationnelle pendant certaines périodes de congé (en particulier à la Toussaint mais aussi au Carnaval) à anticiper cette situation et à s'arranger avec leurs adversaires durant la période de pré-calendrier pour reporter ces rencontres à une autre date.

Le tour préliminaire des coupes du Hainaut jeunes aura lieu le week-end du 03/09/2023.

Les inscriptions en seniors sont clôturées.

A la clôture des inscriptions, nous avons 38 équipes P4MM inscrites. Ce qui signifie que la formule de championnat actuel avec 3 P4 peut être reconduite.

En P2 dames, nous avons actuellement 30 inscrits. Donc 2 séries de 15. Attention que la série de 15 (grille de 16) jouera presque tous les week-ends. Le président demande aux clubs qui ont inscrit une P2 dames d'être certain de leur inscription car une fois les grilles attribuées, il ne sera plus possible de revenir à une série de 14 en cas de désistement.

Validation de la structure des divisions provinciales (pas de changement par rapport à la saison dernière) :

Messieurs : 1 P1 ; 2 P2 ; 2 P3 ; 3 P4

Dames : 1 P1 ; 2 P2

Cette validation entraîne automatiquement la validation du tableau des montées et descentes qui y est lié pour maintenir les séries provinciales à 14 clubs. Comme chaque année, ce tableau a plusieurs entrées, qui correspondent au nombre de montants en R2 et au nombre de descendants de R2.

Validation de la structure des divisions provinciales et du tableau des montées et descentes.

Pour : 403

contre : 00

abstentions : 00

23) Championnat provincial jeunes 2023-2024

Pour les catégories U12 et U10, la compétition se déroulera de la même manière que pour les autres équipes de jeunes, en formule championnat aller et retour.

En U6/U8 3&3, 88% des clubs ayant répondu à la consultation souhaitent continuer avec la formule des mini-tournois. Comme la saison dernière, s'il y a suffisamment d'inscriptions, nous regrouperons les équipes inscrites en U6, afin d'éviter que ces débutants ne soient versés dans une poule avec des U8. Nous répartirons les équipes dans de nouvelles poules pour le deuxième tour afin d'éviter de jouer trop souvent contre les mêmes équipes.

Le CP sera strict en ce qui concerne les dates choisies par les clubs pour organiser les tournois. Il sera demandé d'éviter les week-ends de vacances scolaires afin d'éviter les nombreux forfaits qui en découlent souvent.

Attention : rappel du point 9 des principes de base du Mini-basket : Tenez-en compte lors de l'élaboration de vos équipes :

En Mini-basket (U6, U8, U10), seuls les enfants de l'année de naissance supérieure de chaque catégorie peuvent jouer dans la catégorie supérieure.

Exemples : Un U6 peut jouer en U8, un U8 (et pas un U7) peut jouer en U10, un U10 (et pas un U9) peut jouer en U12.

Comme la saison dernière les feuilles spécifiques pour ces 2 catégories seront disponibles à l'impression sur le site AWBB et sur le site provincial. Les carnets jeunes que vous utilisez actuellement pourront toujours être utilisés pour les rencontres U12 uniquement jusqu'à épuisement du stock.

Réunion pré-calendrier : Le CP décidera lors de sa prochaine réunion si une réunion en présentiel sera organisée ou pas.

24) Divers

Néant

25) Résultats des élections.

Election Groupement des Parlementaires

403 voix, 0 nul, 0 blanc, quorum : 202

Mr Robert Appels (RBC Montagnard – 0967) : 290 voix : élu

Mr Philippe Stuez (GGBC Colfontaine – 2653) : 327 voix : élu

26) Clôture de l'assemblée

Le président clôture la séance à 13h30, remercie l'assemblée de sa bonne tenue lors de cette réunion et souhaite à toutes de bonnes vacances.

Philippe Bolssens
Secrétaire

Christophe Notelaers
Président